



l'Assurance Maladie
des salariés-sécurité sociale
caisse nationale

CIRCULAIRE

CIR-127/2003

Document consultable dans Médi@m

Date :

11/09/2003

Domaine(s) :

Gestion relation clients

Nouveau	☐
Modificatif	☒
Complémentaire	☐
Suivi	☐

Objet :

modification du formulaire
S 6100

Liens :

Circ DGR 49/1994

Plan de classement :

21

Emetteurs :

DRM

Pièces jointes : 1

à Mesdames et Messieurs les

☒ **Directeurs**

☒ CPAM ☒ CRAM ☐ URCAM
☐ UGECAM ☒ CGSS ☐ CTI

☐ **Agents Comptables**

☐ **Médecins Conseils**

☐ Régionaux ☐ Chef de service
☐ Médecin Chef de la Réunion

Pour information

Résumé :

L'imprimé S 6100 (b), "déclaration de maladie professionnelle", vient d'être modifié pour être mis en conformité avec la réglementation.

Mots clés :

Imprimé, maladie professionnelle, déclaration

La Directrice
des Risques Maladie

Bernadette MOREAU



CIRCULAIRE : 127/2003

Date : 11/09/2003

Objet : modification du formulaire
S 6100

Affaire suivie par : Jean-Louis SARNETTE ☎ : 01 42 79 34 39

Vous trouverez, ci-après, une maquette du formulaire S 6100 b - déclaration de maladie professionnelle - qui vient d'être nouvellement homologué.

En effet, le taux d'incapacité qui figurait sur ce document (66,66%) a été ramené à 25% par le décret n° 2002 - 543 du 18 avril 2002 (cf., article R. 416-8 du Code de la sécurité sociale). Cet imprimé a donc été modifié en conséquence.

Il a fait l'objet d'une autorisation de mise en place par la Délégation aux Usagers et aux Simplifications Administratives (DUSA - ex. COSA) et par le Ministère des Affaires Sociales. Il a été validé sous les références suivantes :

- N° Cerfa :
 - 50562 # 02 pour la notice,
 - 60-3950 pour l'imprimé proprement dit.
- N° d'homologation : - S 6100 b pour tous les volets (l'arrêté d'homologation est à paraître au journal officiel).

La procédure d'utilisation ainsi que les circuits actuels de la déclaration de maladie professionnelle demeurent identiques.

Ce formulaire sera mis en ligne sur "ameli.fr" à la rubrique "formulaires - assurés" ([url:www.ameli.fr/formulaire2/S6100.pdf](http://www.ameli.fr/formulaire2/S6100.pdf)). Dans le cadre des simplifications des procédures administratives, il sera installé dans une version remplissable à l'écran.

Vous avez la possibilité de vous procurer ce document en passant une commande auprès de l'UCANSS ou bien, si vous souhaitez le faire réaliser localement, d'en obtenir les films en vous adressant à la société GRAPHILABEL, 6 boulevard Victor Lambert, boîte postale 2767 - 51067 REIMS Cedex.

PJ: maquette de l'imprimé S 6100 b